

Éditorial

Du racisme dans le domaine de la psychothérapie ? Nous avons choisi de faire de cette question le sujet principal du présent cahier, car tout le monde sait que du racisme à l'état latent est susceptible de remonter avec force à la surface en ces temps de pandémie. En Suisse, c'est une expérience qu'ont pu faire des Chinoises et des Chinois, du fait que le virus était apparu pour la première fois à Wuhan, mais d'autres groupes se sont trouvés concernés. Le fait que des gens de couleur doivent souffrir du racisme concerne également la Suisse, et pas seulement les États-Unis. On peut le voir entre autres dans les colonnes de courriers des lecteurs, dans le sport, à l'école et dans le cadre de mesures policières. Le racisme est aussi souvent lié à l'antisémitisme. Le racisme provient du cœur de la société et ne se rencontre pas seulement dans certains groupes politiques extrémistes. Mais du racisme dans le domaine de la psychothérapie ?

Oui, même nous autres psychothérapeutes ne sommes pas préservés du racisme, puisque nous faisons tout de même nous aussi partie de cette société. Comme dans tout travail psychothérapeutique interculturel, il est important d'adopter une approche sensible aux cultures qui doit également faire l'objet d'une réflexion sur ses propres préjugés raciaux dans la supervision, afin que ceux-ci ne se glissent pas de façon insidieuse dans la thérapie et dans la relation thérapeutique en faisant du tort aux personnes qui sont victimes de racisme.

Dshamilja Adeifjo Gosteli décrit dans sa contribution à quel point ce sujet est sensible, y compris dans des domaines qui ne nous viennent jamais à l'esprit. Elle donne des recommandations psychothérapeutiques pour que vous preniez vos responsabilités en mains comme il se doit. Cette contribution est suivie d'une interview de la rédactrice de *Zeit Online* *Laura Dahmer* avec la psychothérapeute *Lucia Muriel*, qui décrit le racisme comme un angle mort de la psychothérapie.

Vous trouverez comme toujours différents comptes-rendus dans la rubrique « Actualités ». Il faut souligner la décision qu'a prise le Conseil fédéral d'introduire avant la fin de l'année le modèle de prescription que nous attendons depuis si longtemps. *Gabriela Rüttimann* écrit à ce sujet dans son compte-rendu de la présidente et *Marianne Roth* reprend le sujet en détail dans la contribution dont elle est l'auteur. *Sandra Fero-*

lato, depuis la perspective de la Suisse romande, parle des effets qu'ont produits les restrictions imposées à nos vies par les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la Covid. *Nicola Gianinazzi* nous informe des changements intervenus dans le paysage de la formation au Tessin et décrit la manière dont divers projets se déroulent dans le cadre d'une coopération transfrontalière. *Marianne Roth*, *Ursula Enggist* et *Claudia Menolfi* attirent pour finir, dans les informations de leur secrétariat, l'attention sur différentes prestations de service de l'ASP à l'attention de ses membres.

On trouvera cette fois-ci quatre contributions dans la rubrique « Psychothérapie internationale ». *Peter Schulthess* parle des réunions en ligne de l'EAP qui ont eu lieu en mars 2021, sur une enquête internationale auprès des membres de l'EAP relative aux effets de la Covid-19 et des restrictions qui y sont liées. Il présente un article dans laquelle l'EAP exprime la position qui a été adoptée lors des réunions du General Board en tant que document EAP officiel, après le travail préliminaire d'un an d'un groupe de travail par rapport à la recherche en psychothérapie. *Patricia Hunt* a été élue nouvelle présidente lors de la tenue de l'assemblée annuelle. L'enquête Covid-19 a montré l'importante contribution que les psychothérapeutes apportent dans toute l'Europe en faveur de la santé psychique, y compris en ces temps de crise, et aussi à quel point les thérapies en ligne sont précieuses. À travers ce document de synthèse sur la recherche, l'EAP prend position en faveur d'une acceptation de nombreuses conceptions de recherche en critiquant la position priorisant la conception d'étude RCT reprise de la tradition de la recherche médicale, qui ne convient souvent pas à l'exploration de ce qui se produit dans le cadre d'un processus psychothérapeutique.

Nikolaus Melcop, vice-président de la Chambre des psychothérapeutes, parle de la situation actuelle en Allemagne quant à l'introduction d'un cursus direct en psychothérapie. Ceux qui espéraient qu'un cursus d'études amènerait un raccourcissement de la formation en psychothérapie seront déçus. L'obtention du diplôme de fins d'études (MSc) sera suivie d'une formation pratique de 3 à 5 ans dans des cliniques et une formation approfondie dans le cadre d'une procédure de directive.

Dans la rubrique « Débat », *Marianne Roth* traite du sujet d'irritation que représentent les



« masques ». Elle décrit les masques comme une mesure de protection contre son gré et décrit comment le refus du port du masque dans certains milieux est devenu l'affirmation que les masques sont devenus un objet de théories du complot et une question politique. Cela concerne aussi la question d'une éventuelle dispense de port de masque en psychothérapie.

L'interview menée avec un membre de l'ASP dans la rubrique « Demande » provient cette fois-ci de la Romandie. *Sandra Feroletto* a mené ce dernier avec *Betty Sacco German*.

Dans la rubrique « Savoir », *Peter Schulthess* présente deux études sur le sujet « Superstition, éso-

térique et mentalité du complot au temps de la pandémie ». Elle donne à cet effet la parole aux autrices et auteurs des études en citant leurs paroles parfois de façon extensive. Il s'agit de l'étude de Leipzig de 2020 et d'une étude de l'Université de Bâle publiée en 2021 sur le phénomène des théories du complot.

Pour terminer, vous trouverez la discussion d'un livre de *Veronica Defièvre* relatif à l'histoire d'un cas de troubles de l'alimentation ainsi que le calendrier des manifestations habituel.

Je vous souhaite une agréable lecture !

Peter Schulthess, rédacteur en chef

